



Conseil général
Proposition

A1011-CG-051

La démocratie : un enjeu aux multiples facettes

Les 23, 24 et 25 mars 2011

- Siège social
- Bureau de Québec

Centrale des syndicats du Québec
9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3
320, rue St-Joseph, bureau 100, Québec (Québec) G1K 9E7
Adresse Web : <http://www.csq.qc.net>

Téléphone : (514) 356-8888 Télécopie : (514) 356-9999
Téléphone : (418) 649-8888 Télécopie : (418) 649-8800

En toile de fond

La crise financière et économique qui a secoué l'économie mondiale en 2008 a créé une onde de choc. Comme le soulignait à l'époque Jacques Rouillard, professeur au département d'histoire de l'Université de Montréal :

Elle a mis à nu les ratés d'une croissance économique basée sur les principes néolibéraux. En effet, la déréglementation et la libéralisation des marchés n'ont pas eu seulement pour effet de révéler le dysfonctionnement des institutions financières. Elles illustrent aussi les conséquences d'une consommation résultant plus de l'endettement des ménages que d'une hausse des revenus réels¹.

Pour Michel Wieviorka, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris, « la crise [était] venue nous dire que le système actuel est épuisé, et pas seulement du fait de ses dérives financières, et qu'il est grand temps de changer d'ère² ».

Cette crise aurait dû nous permettre de mettre en place des solutions de relance économique : resserrement de la réglementation du secteur financier et bancaire afin d'en arriver à plus de rigueur et de transparence, et mise en place de mesures visant réellement les questions de la protection de l'emploi, du développement économique durable et de la réduction des écarts par l'élargissement de la protection sociale.

Elle nous donnait aussi la chance d'instaurer de nouvelles perspectives et de nouvelles stratégies qui empruntent à l'écologie et au développement durable, et qui protègent la diversité humaine. En d'autres mots, nous pouvions développer des politiques publiques et des programmes qui assureront la pérennité de la planète que ce soit dans le développement des infrastructures, de l'urbanisme, des réseaux de transport, des politiques alimentaires.

Trois années ont passé, et force est de constater que la crise n'aura pas permis de discipliner, voire de refonder, le capitalisme ni de renforcer les politiques publiques et de rétablir une justice redistributive. Au contraire, nous retrouvons :

- Le retour aux profits faramineux des institutions financières (exemple : en 2010, les fonds spéculatifs ont renoué avec les profits spectaculaires. Selon le *Financial Times*, les dix plus gros fonds spéculatifs avaient engrangé 28 milliards de dollars de profits en 2010. Au Canada, au début de 2010, les six grandes banques ont engrangé des profits de 6,44 milliards en hausse de 21 % comparativement à la même période) ;

¹ ROUILLARD, Jacques (2009). « Les colonnes du temple néolibéral ébranlées », *Le Devoir* (3 octobre), www.ledevoir.com/non-classe/208821/les-colonnes-du-temple-neoliberal-ebranlees (Consulté le 8 mars 2011).

² WIEVIORKA, Michel (2009). « Un système épuisé à repenser », *La Presse* (27 janvier), p. A-22.

- Les mesures d'aide aux entreprises assorties d'exemptions d'impôt (exemple : les réductions accordées par le gouvernement fédéral) ;
- La lutte aux déficits par des compressions sévères dans les programmes publics de plusieurs pays (voir le document A1011-CG-033) ;
- La présence de crises sociales majeures dans plusieurs pays, notamment en Europe, qui sont aux prises avec des compressions majeures dans les services publics.

Les attaques au mouvement syndical aux États-Unis

L'arrivée de républicains liés à la faction du Tea Party aux États-Unis marque déjà le paysage politique de plusieurs états aux prises avec des difficultés financières réelles. C'est en prétextant des déficits importants en raison de la récession économique que plusieurs états ont adopté ou préparent des projets de loi visant des restrictions importantes aux droits syndicaux. Cependant, de l'avis de plusieurs experts de la politique américaine, les projets de loi de ces républicains ressemblent à un règlement de compte avec les organisations syndicales qui ont appuyé le Parti démocrate lors des dernières élections de mi-mandat :

Comme le note Gerald McEntee, le président de la Fédération américaine des employés des États, des comtés et des municipalités (AFSCME), « *les droits des travailleurs, notamment le droit fondamental à s'organiser pour négocier de meilleurs salaires, des avantages sociaux et de meilleures conditions de travail, sont aujourd'hui remis en cause du Maine à l'Ohio, en passant par le Wisconsin et la Floride³* ».

Ainsi, au Wisconsin, le projet de loi visant à réduire les droits de négociation et les avantages sociaux des employés du secteur public, particulièrement du personnel enseignant, a été adopté. Certes, des contestations judiciaires sont amorcées, sauf que le message lui est lancé.

Outre le Wisconsin, l'Ohio et son gouverneur (John Kasich) veulent supprimer le droit des syndicats à négocier des accords collectifs. Le Tennessee a un texte de loi visant à abolir le droit de négocier pour les enseignants, texte qui a été approuvé par une commission du Sénat de l'état à la fin du mois de février. En Indiana, plusieurs propositions de loi visant à affaiblir les syndicats sont présentement à l'étude.

Par contre, la brutalité des attaques contre la fonction publique et cet « assaut contre les syndicats », comme l'a clairement exprimé le président Obama, pourraient avoir un effet inattendu par les républicains et restaurer la crédibilité des organisations syndicales qui sont en décroissance constante alors que le pourcentage des salariés syndiqués n'est plus que de 11,9 %. Déjà, la population

³ COOPER, Michael et Katharine SEELYE (2011). « Le Wisconsin, laboratoire de la révolte », *Le Courrier international*, n° 1060 (24 février au 2 mars), p. 33.

étatsunienne exprime sur la place publique son opposition à l'affaiblissement des droits syndicaux. Pour les dirigeants syndicaux comme Thea Lee, directrice politique à l'AFL-CIO, « nous étions à la recherche d'une étincelle et l'étincelle nous a trouvés [...]. Ce n'est pas le combat que nous cherchions, mais c'en est un que nous pouvons tourner à notre avantage⁴ ». Toutefois, le défi sera, selon Randi Weingarten, présidente de l'American Federation of Teachers, de « transformer ce moment en mouvement⁵ ».

Le printemps arabe : SOS « liberté », « travail », « dignité »

Il est présomptueux de penser pouvoir analyser avec certitude les éléments qui ont suscité le printemps arabe et d'en disséquer toutes les composantes. Toutefois, trois mots : « liberté », « travail » et « dignité » résonnent actuellement dans les rues du monde arabe. On assiste, dans plusieurs pays arabes, à « une irruption sur la scène politique de l'opinion publique, cet acteur qui ne s'était pas exprimé jusqu'à maintenant, et qui réclame aujourd'hui la démocratie⁶ ». Cette prise de parole publique libre a pu être soutenue et relayée par les médias sociaux qui ont contribué à informer les médias internationaux, mais aussi et surtout la population locale et la diaspora en exil par ses mots d'ordre de mobilisation, ses pétitions ou, encore, ses alertes quant aux tentatives de déstabilisation. Cela a été rendu possible par la présence des « cybermilitants » qui ont réussi à mener de l'intérieur et de l'étranger des assauts efficaces contre la machine répressive de l'État tunisien.

Il est peut-être prématuré de parler de révolution, car seul le temps nous dira si ces révoltes permettront la révolution démocratique tant souhaitée, c'est-à-dire l'instauration de véritables institutions démocratiques et des changements structurels.

Selon Farhad Khosrokhavar⁷, sociologue franco-iranien et spécialiste du monde arabe, particulièrement de l'islam, plusieurs traits communs, en fait neuf selon lui, marquent les événements qui secouent actuellement les pays arabes. Parmi ceux-là, soulignons la revendication pour la dignité du citoyen ; une plus grande acceptation de l'égalité des sexes qui s'est notamment exprimée par la très forte participation des femmes aux manifestations et aux actions de résistance ; l'émergence de nouvelles classes moyennes éduquées, scolarisées, mais

⁴ Propos reproduits par HÉTU, Richard (2011). « Un assaut qui mobilise les syndicats américains », *La Presse* (7 mars), p. A-17.

⁵ Traduction libre de *Take this moment and turn it into a movement* propos cité par GREENHOUSE, Steven (2011). « Organized labor hopes attacks by some states help nurture comeback », *The New York Times* (5 mars), www.nytimes.com/2011/03/06/us/politics/06union.html (Consulté le 17 mars 2011).

⁶ GARON, Lise (2011). « Entre censure et cassure », *Le Devoir* (7 février), p. B-7 (propos recueillis par Stéphane Baillargeon).

⁷ KHOSROKHAVAR, Farhad (2011). « Les neuf piliers de la révolution arabe », *Le Nouvel Observateur* (10 au 16 février), n° 2414, p. 18.

complètement démunies et la revendication pour la justice sociale, la fin de l'exclusion politique et de l'oppression des minorités.

Parmi les enjeux qui ont contribué à l'émergence de ces changements sociopolitiques, on doit signaler le chômage persistant, celui des jeunes et aussi celui des jeunes femmes ; le sous-emploi et le travail informel qui entraînent des disparités économiques et entravent l'exercice des libertés fondamentales. À titre d'exemple, en Égypte, quatre personnes sur dix vivent avec moins de deux dollars par jour et se trouvent donc au-dessous du seuil de pauvreté. Chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans, deux sur dix ne trouvent pas de travail. C'est cette réalité, le chômage et la pauvreté qui en résulte, qui a aussi alimenté la révolte.

Comme on peut le constater, les révoltes dans les pays arabes, résultent d'un « phénomène profondément indigène, avec une légitimité profonde, et qui est une demande de démocratie et de droits de l'homme, dans un premier temps, et de fortes revendications sociales, dans un second⁸ ». On assiste à « l'émergence de nouvelles formes de mobilisation dont on ne sait pas trop si elles relèvent de la société civile ou non⁹ », mais qui aspirent à des changements profonds des structures sociales et politiques. Certes, les conclusions de ces révoltes prendront du temps et se manifesteront par des arrangements politiques et constitutionnels qui varieront d'un pays à l'autre. Certains pays réussiront le passage vers la démocratie, d'autres seront ébranlés et forcés de développer des réformes sociales et économiques alors que d'autres résisteront en imposant à leur peuple encore plus de répression.

⁸ KEPEL, Gilles et Pierre-Jean LUIZARD (2011). « La contagion démocratique est-elle inéluctable dans les pays arabes ? Où vont les révolutions arabes ? », Les Débats de l'OBS, *Le Nouvel Observateur* (3 au 9 mars), n° 2417, p. 18.

⁹ KEPEL et LUIZARD, 2011, p. 18.



**Les conservateurs au pouvoir
Une attaque frontale contre
la démocratie**



Des élections fédérales au printemps 2011

Si les augures disent vrai, le Canada devrait se retrouver en élection au cours du mois de mai prochain. En conséquence, il serait peut-être pertinent de profiter de cette réunion du Conseil général pour répondre à la décision du Congrès de 2009 qui se lit comme suit :

- 2.3 En respect des valeurs et préoccupations de notre Centrale, que le Congrès confie au Conseil général la responsabilité d'évaluer dans les jours qui précèdent ou dans les premiers jours qui suivent le déclenchement de chaque élection, tant provinciale que fédérale, la meilleure stratégie à adopter à l'égard des partis politiques, des candidatures en lice et des enjeux électoraux.

Déjà, il est possible de tracer un bilan du gouvernement Harper.

Depuis qu'il est aux commandes du pays, Stephen Harper cherche à transformer le visage du Canada. Appuyé par des groupes néolibéraux de droite – voire d'extrême droite – et des mouvements religieux fondamentalistes, son gouvernement met en danger les valeurs d'égalité, de justice sociale et de solidarité. Bref, pour le gouvernement Harper, la démocratie est une entrave à sa gouvernance.

Incapable de soutenir la critique, il musèle les contestations ou les opinions contraires à son dogme idéologique, tout en rendant la mobilisation citoyenne difficile et en exerçant un contrôle de plus en plus grand sur le débat public.

Entouré de néoconservateurs qui partagent ses convictions, il annule les subventions aux groupes de défense des droits sociaux, économiques et culturels, tels que les groupes de femmes, les communautés de lesbiennes, gais, bisexuels et transgenres (LGBT), les organismes de coopération internationale et les groupes écologistes. Il abolit le programme de contestation judiciaire privant ainsi des milliers de Canadiens du droit à la justice.

Au mépris de la démocratie, le premier ministre Harper impose le bâillon aux fonctionnaires, aux diplomates, aux responsables d'agences gouvernementales et aux scientifiques. De plus, il concentre le pouvoir politique entre les mains du Bureau du Conseil privé (l'exécutif) et réduit considérablement celui de ses ministres.

Incapable d'obtenir un gouvernement majoritaire qui lui permettrait de faire adopter tous ses projets de loi, il manipule les institutions canadiennes, notamment le Sénat, et cherche par tous les moyens à paralyser la Chambre des communes.

Au nom de la sécurité, il n'hésite pas à durcir les politiques de l'immigration et à affaiblir le rôle du Canada dans la lutte au racisme et à la discrimination. Quant à

ses prises de position dans plusieurs forums internationaux, elles fragilisent encore plus la place du Canada sur la scène internationale.

Cinq ans au pouvoir : un lamentable constat

Stephen Harper aura réussi, en cinq ans, à contrôler la critique, à museler le débat politique et à faire preuve d'un grand mépris pour la Chambre des communes. Des faits impossibles à oublier...

- Prorogation à deux reprises du Parlement, la première pour s'accrocher au pouvoir alors qu'il n'avait plus la confiance de la Chambre et la deuxième pour mettre fin aux débats sur le sort des prisonniers afghans, ce qui lui a permis d'éviter de devoir rendre des comptes devant la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire.
- Interdiction au personnel des ministères de comparaître devant les comités parlementaires.
- Contrôle absolu sur les relations de presse et restriction sur les marges de manœuvre des communications entre les ministères et la population.
- Manipulations du Sénat, composé majoritairement de sénateurs conservateurs, visant à mettre en échec les projets de loi votés par la Chambre des communes.
- Négociations d'ententes commerciales avec différents pays, notamment le Panama, le Costa-Rica (refuges d'abris fiscaux) et l'Union européenne, sans avoir obtenu le mandat de la population ni l'accord de la Chambre des communes.
- Refus de créer une commission d'enquête publique sur le transfert des détenus en Afghanistan.
- Tentatives de museler les hauts fonctionnaires chargés de surveiller l'action gouvernementale, comme la vérificatrice générale, le commissaire aux langues officielles, le directeur général des élections et le commissaire à l'environnement et au développement durable.
- Refus de reconnaître l'expertise scientifique si elle contrecarre sa vision, par exemple, du développement économique, des changements climatiques ou des jeunes contrevenants. Il a été jusqu'à congédier la présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire en raison de sa position divergente.
- Nominations partisans pour mieux contrôler certaines institutions, notamment Droits et Démocratie, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), le conseil d'administration de Radio-Canada et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR).
- Non-renouvellement du mandat de certaines personnes à la direction

d'organismes en raison de leur prise de position publique contre les politiques du gouvernement Harper. Parmi celles-ci, on retrouve le président de la Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), le superintendant de la GRC responsable convaincu du registre des armes à feu, l'ombudsman des vétérans qui a déploré le sort fait aux vétérans de l'Afghanistan, l'ombudsman des victimes de crime ainsi que le commissaire du Bureau de la concurrence qui a eu des différends avec le ministre de l'Environnement.

- Atteinte constante aux privilèges du Parlement, dont le refus de sanctionner la ministre Bev Oda qui a pourtant induit délibérément la Chambre des communes en erreur au sujet de la subvention de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à l'organisme Kairos.
- Refus de déclarer le coût des réductions d'impôt des sociétés, des projets de loi en matière de justice ou de l'achat des F-35.
- Refus de sanctionner le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, qui utilise les ressources du Parlement pour solliciter l'appui des communautés ethniques.

Droits humains : un bilan désastreux

Le Canada est devenu un véritable cancre sur la scène internationale. Et pour cause :

- Il est l'avant-dernier pays à avoir appuyé la Déclaration sur les droits des peuples autochtones.
- Il s'est opposé à l'adoption d'une résolution de l'Organisation des Nations Unies (ONU) reconnaissant l'accès à l'eau comme un droit fondamental.
- Il refuse toujours de ratifier deux conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) portant sur l'interdiction du travail des enfants et, aussi, sur la garantie du droit d'association et de négociation collective.
- Il a renié la signature du Canada sur l'accord de Kyoto en agissant systématiquement pour empêcher toute entente efficace et contraignante en matière de contrôle des gaz à effet de serre.

Un respect pour les droits humains à géométrie variable...

Le Canada fait tout ce qu'il peut pour empêcher les demandeurs d'asile de fuir la persécution en se réfugiant au pays, notamment par sa politique de visa, son entente avec les États-Unis pour refouler les demandeurs qui se présentent à la frontière ainsi que leur traitement différencié selon leur pays d'origine.

Pire, le gouvernement Harper s'est fait le complice des États-Unis dans les multiples violations de droits dont Omar Kadhr a été victime : traitements cruels et inhumains, simulacre de procès, aveux obtenus sous la contrainte et condamnation.

Or, ce prisonnier aurait dû bénéficier de la protection accordée aux enfants soldats en vertu des conventions internationales que le Canada a signées.

Fidèle allié du gouvernement israélien et du lobby sioniste, le gouvernement Harper a cautionné sans réserve les violations des droits commises par ce pays. Pensons aux bombardements du Liban du Sud et de Gaza ainsi qu'aux attaques meurtrières contre la flottille humanitaire de ravitaillement de Gaza.

Enfin, en dépit d'une forte opposition, le Canada a signé un accord de libre-échange avec la Colombie, et ce, malgré les violations flagrantes des droits de la personne dans ce pays, notamment l'assassinat de plus de 2 700 syndicalistes depuis 1986.

Une position radicale à peine voilée

Stephen Harper s'est prononcé publiquement en faveur de la peine de mort. Et que dire du fait que, dorénavant, le gouvernement canadien ne demandera plus automatiquement aux pays dits démocratiques de commuer la peine des Canadiens condamnés à mort.

Obsédé par la loi et l'ordre, et ignorant les statistiques qui montrent une baisse de la criminalité, le gouvernement Harper durcit le Code criminel, privilégie la criminalisation des jeunes au lieu de leur réhabilitation et investit massivement dans de nouvelles prisons.

Droit à l'information et liberté d'expression compromis

Le contrôle de l'information est une véritable obsession pour le gouvernement Harper.

- Le premier ministre limite le plus possible ses rencontres avec les journalistes. Ses ministres et lui ont d'ailleurs pris l'habitude d'annoncer leurs politiques à l'extérieur d'Ottawa. Et c'est l'attaché de presse de M. Harper qui détermine quels journalistes, parmi tous ceux obligatoirement inscrits, auront le droit de le questionner lors des conférences de presse.
- L'accès aux documents gouvernementaux est de plus en plus difficile. Et quand, finalement, ils sont rendus disponibles, ils sont le plus souvent censurés. Pas surprenant alors que, selon une étude britannique comparant l'accès à l'information dans cinq démocraties parlementaires, le Canada se classe au dernier rang.
- Les fonctionnaires sont désormais muselés. Les scientifiques de Ressources naturelles Canada, par exemple, ont appris au printemps 2010 qu'ils devaient avoir l'autorisation du bureau du ministre Paradis avant de s'adresser à des journalistes canadiens ou étrangers.
- Celles et ceux qui osent s'opposer aux politiques gouvernementales, comme

l'ancien diplomate Richard Colvin dans l'affaire des prisonniers afghans, sont dénigrés publiquement. Wesley Wark, professeur à l'Université de Toronto, affirme qu'il n'a jamais vu un tel « climat de peur » au sein de la fonction publique fédérale. Les fonctionnaires s'autocensurent et n'osent plus participer à des événements publics.

- Le gouvernement a supprimé l'obligation de répondre au questionnaire long du recensement canadien pour la remplacer par une enquête volontaire. Devant l'absence de données fiables, il pourra dorénavant établir ou modifier ses politiques sur une base arbitraire selon ses orientations idéologiques ou, encore, ses intérêts partisans.

La susceptibilité d'un gouvernement ou la fin de l'indépendance...

Le gouvernement Harper s'en prend aux organisations non gouvernementales, canadiennes ou étrangères, qui critiquent ses politiques, condamnent les positions du gouvernement d'Israël ou défendent les droits des Palestiniens.

- L'organisme Match International, travaillant à la formation des femmes dans les pays en voie de développement, a perdu sa subvention de 400 000 \$ le jour même où il tenait une table ronde critiquant la politique du gouvernement Harper en matière de santé maternelle.
- Pour justifier la purge à l'organisme Droits et Démocratie, il n'a pas hésité à salir Al-Mezan, Al-Haq et B'Tselem, des organisations respectées de défense des droits qui avaient reçu une subvention de Droits et Démocratie.
- Kairos et Alternatives, deux organisations critiques envers le gouvernement israélien ont vu leurs subventions supprimées.
- Le gouvernement Harper a aussi tenté d'empêcher la tenue d'une conférence universitaire sur la Palestine et d'interdire l'entrée au pays à George Galloway, un député anglais critique des politiques israéliennes.

La coopération internationale menacée

Pendant plus de 30 ans, l'ACDI, grâce à ses mécanismes de financement réactifs, a joué un rôle de catalyseur.

Le gouvernement Harper ne cesse de réduire l'aide au développement international qui constitue un des principaux instruments pour éradiquer la pauvreté dans les pays en voie de développement et soutenir l'implantation de programmes, notamment en ce qui concerne l'égalité des sexes. Le niveau d'aide du Canada stagne autour de 0,3 % de son produit national brut (PNB) alors que nous étions engagés à porter le taux de notre contribution à l'aide au développement lors du Sommet du Millénaire de l'ONU à 0,7 % de notre PNB.

Plus encore, depuis juillet 2010, les partenariats entre l'ACDI et les organismes de coopération internationale (OCI) sont désormais soumis à un système concurrentiel d'appels de propositions. Ce modèle contredit l'essence même d'une relation de partenariat, laquelle tire son efficacité de l'accompagnement à long terme, de la prévisibilité et de la sensibilité aux besoins. En instaurant cette nouvelle approche, qui lui laisse toute liberté de restreindre le financement à des domaines précis, le gouvernement ne tient plus compte des perspectives des partenaires du Sud.

Qui plus est, l'obligation nouvelle de proposer des projets qui s'inscrivent dans les plans des gouvernements locaux signifie que les OCI ne sont pas traités comme des acteurs du développement qui mettent en place des approches novatrices, mais comme de simples sous-traitants.

Et ça ne s'arrête pas là ! Les intérêts politiques ont interféré avec les normes publiques dans l'attribution de financement. Le financement d'organismes qui ont fait leurs preuves a été supprimé (Kairos et le Conseil canadien pour la coopération internationale) ou fortement amputé (Alternatives).

Environnement : un bilan catastrophique

Le bilan environnemental de ce gouvernement est presque catastrophique. Au-delà de petites mesures comme les nouvelles normes d'émission pour les voitures, c'est l'inertie totale par rapport aux enjeux environnementaux qui ne cessent de se manifester à la lumière d'observations comme la fonte du pergélisol dans l'Arctique ou, encore, l'infestation de parasite dans la forêt boréale, les tempêtes hivernales et les grandes marées sur la côte Est, la sécheresse dans Les Prairies. Ce qui est encore plus choquant, c'est le parti pris de ce gouvernement pour la protection de l'exploitation des sables bitumineux.

Depuis son arrivée au pouvoir, le Canada a non seulement renié ses engagements légaux issus du protocole de Kyoto, mais il a aussi réduit nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre de -20 % à -17 % d'ici 2020. Les tractations de la diplomatie canadienne pour bloquer les négociations climatiques ont comme conséquence de démontrer à la vingtaine de petits pays insulaires que le Canada se fout éperdument de ce qui peut leur arriver, d'où la perte d'influence du Canada. Plus encore, le refus d'Ottawa de tenir compte des données scientifiques ou d'en diluer l'importance accentue la méfiance des pays à l'égard du Canada. En conséquence, un récent rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) place le Canada au 29^e rang parmi 33 pays pour la création de mesures incitatives destinées à réduire la pollution et à protéger l'environnement.

Des reculs importants pour les femmes

Depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement Harper a démantelé plusieurs programmes et mesures visant la défense et la promotion des droits des femmes. Au fil des ans, il a notamment :

- remis en question le libre choix par plusieurs projets de loi ;
- diminué de 43 % le budget de fonctionnement de Condition féminine Canada ;
- fermé 12 des 16 bureaux régionaux de cet organisme, particulièrement en milieu rural ;
- aboli le financement des activités pour la défense des droits des femmes ;
- annulé le Programme national d'investissement dans les services de garde.

Il a aussi nié le droit des femmes à l'équité salariale en faisant adopter la Loi sur l'équité dans la rémunération du secteur public. Par cette loi :

- il oblige les femmes à présenter leurs plaintes seules, sans le soutien de leur syndicat ;
- il impose une amende de 50 000 \$ aux syndicats qui encouragent ou aident leurs membres à déposer une plainte en matière d'équité salariale.

Un gouvernement homophobe ? La question se pose...

Sous le gouvernement Harper, les droits des personnes LGBT se sont fragilisés. Et pour cause ! Les conservateurs ont...

- remis en question le droit au mariage des couples de même sexe ;
- retiré toute mention des acquis juridiques LGBT dans le document *Découvrir le Canada – Les droits et responsabilités liés à la citoyenneté*, édition 2010, remis aux personnes immigrantes, tout en restreignant l'immigration des personnes LGBT ;
- nommé Gérard Latulippe à la tête de l'organisme Droits et Démocratie, lequel s'est déjà prononcé contre les droits des gais et pour la peine de mort ;
- voté contre le projet de loi C-386 visant l'inclusion de la notion d'identité de genre comme motif de discrimination dans la Charte canadienne des droits et libertés ;
- supprimé le financement des organismes et des festivals LGBT.

Les droits des peuples autochtones ? Quels droits ?

Le gouvernement Harper n'a pas hésité à renier l'Accord de Kelowna qui visait à favoriser la réussite scolaire de jeunes au secondaire et aux études

postsecondaires ainsi qu'à assurer la qualité de l'eau et à améliorer la santé dans les réserves.

En sous-finançant les écoles des communautés non conventionnées, sous juridiction fédérale, il a aussi nié le droit à l'éducation des jeunes autochtones. Ces écoles sont soumises à une formule de financement élaborée en 1998, qui n'a pas été indexée depuis 20 ans et, conséquemment, ne permet pas d'assumer les coûts reliés à une éducation de qualité.

Il a mis un an avant de renouveler son soutien au programme Sœurs par l'esprit de l'Association des femmes autochtones du Canada, lequel vise à contrer les disparitions et les assassinats des femmes autochtones. Le programme est toutefois amputé de ses volets recherche et mobilisation pour les droits.

Après trois années de refus, ce gouvernement s'est finalement résigné à appuyer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qui avait pourtant été proposée par le Canada, en la qualifiant de « document d'aspirations ». Il serait surprenant qu'il en respecte l'esprit ou la lettre, car pour lui cette déclaration n'est pas juridiquement contraignante, ne constitue pas une expression du droit international coutumier et ne modifie pas les lois canadiennes.

Peut-on s'offrir le risque du retour à un gouvernement conservateur ?

Le bilan des cinq années de gouvernement Harper révèle l'urgence de nous mobiliser pour contrer l'élection d'un autre gouvernement conservateur. Comme lors de la dernière élection en 2008, son parti s'est déjà lancé dans une campagne médiatique fondée principalement sur le dénigrement des individus au lieu d'attaquer de fond les problèmes de la société canadienne. Celui qui a cherché au cours des dernières années à transformer le Canada en société conservatrice devra pourtant répondre aux multiples questions que soulève son bilan que ce soit en matière de droits de la personne, d'égalité et de justice sociale ou, encore, de lutte à la pauvreté. Il devra expliquer pourquoi l'engagement militaire est plus important que la recherche de la paix et de la solidarité internationale.

À la CSQ, nous pouvons, sur la base des valeurs que nous défendons et du projet de société auquel nous aspirons, inviter nos membres à se mobiliser afin de faire barrage à un parti qui n'a eu de cesse de modifier substantiellement le paysage politique canadien en bafouant régulièrement les droits et la démocratie.

Priorités à défendre lors de la campagne électorale

Au cours de la prochaine campagne électorale, nous devons profiter de toutes les occasions de défendre certaines priorités qui découlent des enjeux suivants :

Enjeux	Priorités
1. Hausser les transferts fédéraux destinés à l'enseignement supérieur	Ramener l'investissement fédéral en éducation postsecondaire à la hauteur de ce qu'il était en 1994
2. Soutenir, renforcer et appliquer les principes de la Loi canadienne sur la santé	Stabiliser le financement public de la santé au Canada
3. Faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une valeur incontournable de la société canadienne	Protéger le droit à l'avortement Restaurer le financement des programmes et des mesures visant les groupes de femmes Restaurer le droit à l'équité salariale dans la fonction publique fédérale
4. Préserver les droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles ou transgenres (LGBT)	Restaurer le financement des groupes LGBT
5. Le respect de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones	Augmenter le financement des écoles des communautés sous juridiction fédérale
6. Procéder à la réforme de l'assurance-emploi telle qu'elle a été proposée par le projet de loi C-269	Améliorer les règles d'admissibilité au régime
7. Soutenir la promotion et le développement de la culture, des arts et des lettres	Restaurer le financement des programmes dédiés à la culture, aux arts et aux lettres
8. Appliquer le protocole de Kyoto	Inscrire le Canada dans les négociations internationales pour l'atteinte des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Enjeux	Priorités
9. Une politique étrangère fondée sur la coopération et l'aide internationale	Porter le taux de la contribution canadienne à l'aide au développement à 0,7 % de notre PNB Promouvoir des projets qui respectent les besoins des partenaires du Sud

Plan d'action pour la prochaine campagne électorale

Information

Il y a production d'outils d'information sur le bilan du gouvernement Harper :

- Le dépliant de la Coalition Pas de démocratie sans voix ;
- La présentation PowerPoint de la CSQ qui présente le bilan du gouvernement Harper.

Engagement

La recommandation de faire barrage aux valeurs et au projet de société portés par le Parti conservateur dirigé par Stephen Harper doit s'enraciner dans les milieux. Cela ne peut pas être une décision qui n'engage que le Conseil exécutif de la CSQ. Pour que ce message pèse de tout son poids, il faut qu'il devienne aussi celui des organismes affiliés. C'est pourquoi la CSQ peut s'engager à rendre public son message concernant le Parti conservateur si plus de 50 organismes affiliés ont adopté la recommandation numéro 1 qui suivra.

Participation au débat public

Il est important que les organismes affiliés à la CSQ invitent leurs membres à participer au débat lors de la prochaine campagne électorale :

- En utilisant toutes les tribunes possibles, incluant les médias sociaux, pour participer au débat public afin de discuter des valeurs et des orientations contenues dans les programmes et les annonces des partis politiques ;
- En publicisant les activités régionales de la Coalition Pas de démocratie sans voix.

Recommandations de la CSQ

Considérant l'ampleur des atteintes aux droits fondamentaux et aux institutions démocratiques canadiennes ;

Considérant l'importance du droit de vote, un droit fondamental gagné de haute lutte, notamment pour les femmes ;

Il est recommandé que la CSQ :

1. Invite ses organismes affiliés et ses membres à choisir dans chacune de leur circonscription la candidate ou le candidat qui pourra faire barrage aux valeurs et au projet de société portés par le Parti conservateur dirigé par Stephen Harper ;
2. Exhorte ses membres à exercer leur droit de vote ;
3. Rende public son message concernant le Parti conservateur si les conseils d'administration ou les conseils exécutifs de plus de 50 organismes affiliés endossent la recommandation numéro 1.

Annexe 1

Pas de démocratie sans voix : qui sommes-nous ?

Pas de démocratie sans voix est une coalition d'organisations québécoises mobilisées autour de la défense de la démocratie et des droits au Canada.

Préoccupés par les politiques du gouvernement et leurs répercussions sur les droits et la démocratie, nous demandons au gouvernement du Canada qu'il :

- protège et défende les droits et les libertés, en particulier la liberté d'expression et la place du débat public comme fondement de la vie démocratique ;
- fasse preuve de transparence et réponde aux demandes d'information du Parlement et de la population ;
- respecte les institutions démocratiques canadiennes en mettant fin, notamment, à ses manœuvres pour court-circuiter les débats au Parlement canadien et en se conformant aux décisions de ce dernier ;
- reconnaisse et respecte les organisations québécoises et canadiennes qui militent pour la défense des droits et des libertés et une plus grande justice sociale, en maintenant, entre autres, le financement de leurs activités ;
- s'engage à respecter les obligations internationales du Canada en matière des droits de la personne en se soumettant à la surveillance d'observateurs impartiaux issus, notamment, de la société civile et des peuples autochtones ;
- mandate une commission parlementaire sur l'état de la démocratie, du droit à l'information et de la liberté d'expression au Canada.

Pour en savoir plus, visitez le site Web à www.pasdedemocratiesansvoix.qc.ca.

